



Programme national de la haute performance 2025

Le Modèle intégral de développement du joueur de tennis en fauteuil roulant de Tennis Canada est une approche holistique pour former des êtres humains ainsi que des joueurs et joueuses remarquables à chaque étape du cheminement. Le programme national de la haute performance (PNHP) met l'accent sur le cheminement Podium, qui englobe les étapes 6 et 7, soit Performance et Vivre en professionnel.

Les étapes du modèle sont illustrées ci-dessous et le document complet sera publié dans le site Web de Tennis Canada plus tard cette année.

Figure 1 :



Le PNHP est une composante du cheminement et s'adresse aux athlètes qui sont en voie d'atteindre les objectifs de performance et de podium de Tennis Canada, de Sport Canada et d'À nous le podium d'ici 2025 et au-delà. Les objectifs globaux comprennent :

- Podiums aux Jeux paralympiques et aux Jeux parapanaméricains
- Classements parmi le Top 16 du simple de l'ITF
- Résultats ciblés à la Coupe du monde par équipe
- Un bassin d'athlètes de la prochaine génération



PNHP : Volets et indicateurs de performance

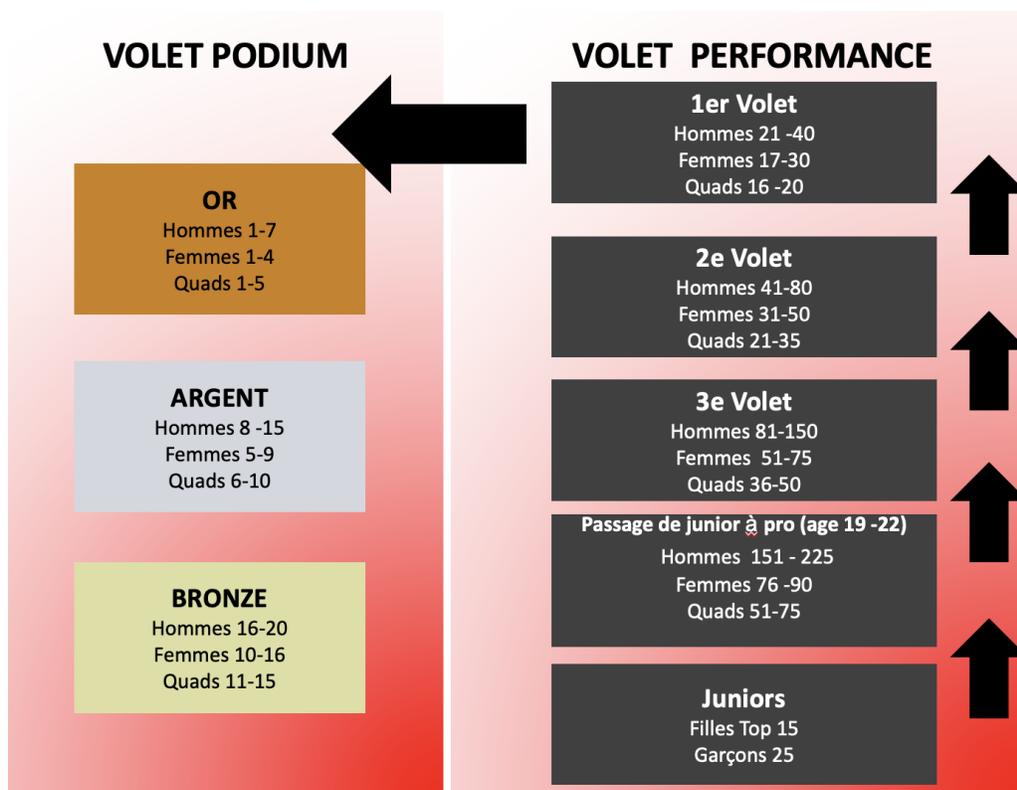
Le PNHP s'adresse aux athlètes qui se déplacent dans le cheminement de l'élite et est divisé en deux volets : Podium et Performance.

Le volet Podium est subdivisé en trois niveaux : Or, Argent et Bronze

Le volet Performance est subdivisé en cinq niveaux : Niveau 1, Niveau 2, Niveau 3, Passage de junior à pro et Junior.

Pour être pris en considération pour le PNHP, un athlète doit avoir obtenu un classement minimum de simple de l'ITF d'ici le 31 octobre 2024, conformément à la Figure 2 ci-dessous :

Figure 2 :
PROGRAMME NATIONAL DE LA HAUTE PERFORMANCE





Avantages et services du PNHP

Chaque athlète du PNHP recevra de l'aide selon le volet et le niveau du programme, comme il est décrit ci-dessous :

Volet	Niveau	Description	Indicateurs de performance (classement ITF de simple)	Aide
Podium	Or	Athlètes qui atteignent les indicateurs de performance dans la bonne voie pour gagner une médaille paralympique	Hommes : Top 7 Femmes : Top 4 Quads : Top 5	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention annuelle de base de 6 000 \$ • Accès aux services de l'entraîneur national • Tests de force et de condition physique ainsi que programme personnalisé • Accès à un préparateur mental • Accès au Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevets) • Camp d'entraînement de la Coupe du monde par équipe, si choisi(e) • Accès au Fonds d'excellence Birmingham
	Argent	Athlètes qui atteignent les indicateurs de performance dans la bonne voie pour satisfaire au niveau Or	Hommes : 8-15 Femmes : 5-9 Quads : 6-10	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention annuelle de base de 5 000 \$ • Accès aux services de l'entraîneur national • Tests de force et de condition physique ainsi que programme personnalisé



				<ul style="list-style-type: none"> • Accès à un préparateur mental • Accès au Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevets) • Camp d'entraînement de la Coupe du monde par équipe, si choisi(e) • Accès au Fonds d'excellence Birmingham
	Bronze	Athlètes qui atteignent les indicateurs de performance dans la bonne voie pour satisfaire au niveau Argent	Hommes : 16-20 Femmes : 10-16 Quads : 11-15	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention annuelle de base de 4 000 \$ • Accès aux services de l'entraîneur national • Tests de force et de condition physique ainsi que programme personnalisé • Accès à un préparateur mental • Accès au Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevets) • Camp d'entraînement de la Coupe du monde par équipe, si choisi(e) • Accès au Fonds d'excellence Birmingham
Performance	Niveau 1	Athlètes qui atteignent les indicateurs de performance dans la bonne	Hommes : 21-40 Femmes : 17-30 Quads : 16-20	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention annuelle de base de 3 000 \$ • Soutien d'un entraîneur pour l'entraînement



		voie pour satisfaire au niveau Podium Bronze		<p>quotidien, la planification de tournois et les sciences du sport/médecine sportive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès au Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevets) • Camp d'entraînement de la Coupe du monde par équipe, si choisi(e) • Accès au Fonds d'excellence Birmingham
	Niveau 2	Athlètes qui atteignent les indicateurs de performance dans la bonne voie pour satisfaire au niveau 1	<p>Hommes : 41-80 Femmes : 31-50 Quads : 21-35</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention annuelle de base de 2 000 \$ • Soutien d'un entraîneur pour l'entraînement quotidien, la planification de tournois et les sciences du sport/médecine sportive • Accès au Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevets) • Camp d'entraînement de la Coupe du monde par équipe, si choisi(e) • Accès au Fonds d'excellence Birmingham
	Niveau 3	Athlètes qui atteignent les indicateurs de performance dans la bonne voie pour satisfaire au niveau 2	<p>Hommes : 81-150 Femmes : 51-75 Quads : 36-50</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention annuelle de base de 1 500 \$ • Soutien d'un entraîneur pour l'entraînement quotidien, la planification de tournois et les sciences du sport/médecine



				<p>sportive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès au Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevets) • Camp d'entraînement de la Coupe du monde par équipe, si choisi(e)
	<p>Passage de junior à pro (19-22 ans)</p>	<p>Athlètes qui atteignent les indicateurs de performance dans la bonne voie pour satisfaire au niveau 3</p>	<p>Hommes : 151-225 Femmes : 76-125 Quads : 51-75</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention annuelle de base de 1 000 \$ • Soutien d'un entraîneur pour l'entraînement quotidien, la planification de tournois et les sciences du sport/médecine sportive • Accès au Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevets) • Camp d'entraînement de la Coupe du monde par équipe, si choisi(e) • Considération pour le programme de mentorat, s'il y a lieu
	<p>Junior (18 ans et moins)</p>	<p>Juniors sur la bonne voie pour le volet Performance</p>	<p>Garçons : Top 25 Filles : Top 15</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention annuelle de base de 1 000 \$ • Soutien d'un entraîneur pour l'entraînement quotidien, la planification de tournois et les sciences du sport/médecine sportive • Accès au Programme d'aide aux athlètes de



				<p>Sport Canada (brevets)</p> <ul style="list-style-type: none">• Camp d'entraînement de la Coupe du monde par équipe, si choisi(e)• Considération pour le programme de mentorat, s'il y a lieu• Soutien déterminé au cas par cas si les critères ne sont pas satisfaits
--	--	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Remarques :

*Le montant et le niveau de services offerts seront déterminés au cas par cas en fonction du suivi des résultats du podium et le style de jeu gagnant. De plus, il dépendra de l'approbation du comité de l'élite ainsi que du budget pour l'année en question.

** Les athlètes peuvent demeurer à chaque niveau du volet Podium ou performance pendant plusieurs années à condition que les indicateurs de performance convenus soient atteints. Les indicateurs de performance peuvent être liés aux résultats, y compris aux classements de simple de l'ITF, aux tours atteints lors des tournois, aux victoires aux dépens d'autres joueurs, ou être liés au processus, y compris les jalons techniques, tactiques, physiques ou psychologiques.

*** Des athlètes peuvent, à la discrétion de la directrice des programmes et de l'administration de l'élite et après l'approbation du comité de l'élite, être choisis pour le PNHP même s'ils ne satisfont pas aux exigences de classement de simple de l'ITF décrites dans le tableau ci-dessus.

**** Pour atteindre les indicateurs de classement de simple de l'ITF décrits dans le tableau ci-dessus, un athlète doit satisfaire aux critères de classement au 31 octobre 2024 ou pour au moins 20 semaines au cours de la période du 1^{er} mars 2024 au 31 octobre 2024. Il n'est pas nécessaire que ces semaines soient consécutives.



Responsabilités de l'athlète du PNHP

Conformément à la politique numéro 3 du Guide du PNHP, les membres du PNHP doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Lire le Guide du PNHP et signer le protocole d'entente entre Tennis Canada et l'athlète.
- Signer le contrat du Programme canadien antidopage (PCA).
- Signer le Code de conduite.
- Assister à une rencontre individuelle avec son entraîneur personnel, l'entraîneur national et la directrice afin d'établir un plan annuel de développement et de compétition ainsi que des indicateurs de performance. Lorsqu'il s'agit de joueurs juniors, les parents participeront également au processus, dans la mesure du possible.
- Informer l'entraîneur national de tout changement aux calendriers de tournois/entraînement ou de son état de santé au cours de l'année et répondre à toute demande de renseignements en temps opportun.
- Participer aux camps d'entraînement lorsqu'il est choisi.
- Participer aux protocoles de tests physiques si nécessaire.
- Participer à l'entraînement de préparation mentale si nécessaire.
- Représenter le Canada à la Coupe du monde par équipe s'il est choisi.
- Prendre part aux Championnats canadiens Birmingham 2024 à moins d'obtenir une exemption approuvée par le comité de l'élite. Pour obtenir une telle exemption, le joueur doit soumettre, par écrit, une demande à la directrice des programmes et de l'administration de l'élite avant les Championnats Birmingham, soit le 1^{er} octobre.
- Répondre à tous les critères d'admissibilité nationaux de l'ITF pour représenter le Canada aux tournois internationaux.
- Être membre en règle de Tennis Canada.
- Participer à un nombre minimum de tournois ITF comme convenu entre l'athlète et Tennis Canada.

Programme d'aide du PNHP

Un financement de base annuel est offert à chaque niveau du cheminement du PNHP. L'aide financière peut être utilisée pour l'entraînement, les voyages, les sciences du sport, l'entraînement sur le terrain, l'équipement, les frais d'inscription aux tournois, l'hébergement et d'autres dépenses connexes. Des reçus seront exigés pour accéder à tous les fonds.

En plus de ce financement annuel de base, les athlètes peuvent être admissibles au soutien du Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevet), du Fonds d'excellence Birmingham, d'À nous le podium et du réseau de l'Institut canadien du sport. Le cycle de financement du PAA (brevet) de Sport Canada est pour une année civile. Veuillez consulter les critères d'octroi des brevets dans le site Web de Tennis Canada pour obtenir plus de renseignements.



Toutes les décisions concernant le financement et l'encadrement sont examinées et approuvées par le comité de l'élite.

PNHP : Processus de sélection

Pour être pris en considération pour le PNHP de 2025, les athlètes doivent faire parvenir les documents suivants à Kai Schrameyer, entraîneur national de tennis en fauteuil, d'ici le **4 novembre 2024** :

1. Une lettre d'intérêt indiquant leur désir de s'engager dans le PNHP en 2025.
2. Une ébauche des objectifs de 2025, des calendriers hebdomadaires d'entraînement et de tournois (modèles publiés dans le site Web de Tennis Canada : <https://www.tenniscanada.com/fr/compete/wheelchair/high-performance-program/>, ou en communiquant avec Kai Schrameyer, entraîneur national, à kschrameyer@tenniscanada.com. Seuls les modèles de Tennis Canada seront acceptés.

Après une étude des demandes, nous communiquerons avec les athlètes retenus pour organiser une réunion de planification. Cette réunion comprendra l'athlète, son entraîneur personnel, l'entraîneur national et d'autres membres du personnel au besoin. L'objectif de la réunion est de définir clairement les objectifs et de collaborer à la conception d'un plan annuel d'entraînement et de compétition. L'acceptation finale au PNHP est déterminée par le processus de réunion.